



# 14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT N° 45 JUIN 2018

Les travaux engagés avenue du Général Leclerc vont permettre de rééquilibrer l'espace public en réduisant la place de l'auto au profit des autres modes de circulation. La place Basch va devenir une place à vivre.

p. 12 à 13



Fresque urbaine d'Agostino lacurci, Porte de Vanves

p. 4



L'unité équestre en action dans le 14<sup>e</sup>

p. 9



L'institut Giacometti ouvrira ses portes le 21 juin

p. 10

**RÉAMÉNAGEMENT  
DE L'AVENUE DU  
GÉNÉRAL LECLERC ET  
DE LA PLACE BASCH:  
LES TRAVAUX SONT  
LANCÉS!**



# PUBLICITÉ



## ÉDITORIAL

### CARINE PETIT, MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**P**

O-PU-LAIRE

La Coupe du Monde de football arrive et nous sommes bien conscients que vos esprits et vos agendas vibreront au rythme de cet événement sportif populaire mondial.

Votre attention et votre esprit critique mais constructif (!) seront sûrement concentrés sur votre équipe préférée, mais peut-être parviendrons-nous à attirer votre attention sur les projets que nous devons travailler ensemble avant l'été ! Le football est toujours la source de grandes passions collectives partagées et pourtant, il est aussi souvent le symbole d'une société de la finance mondialisée. Il suffit de voir nos réactions lorsque nous prenons connaissance des revenus de certains joueurs, des montants des droits télévisuels, des sponsors et de ses enjeux. Tout récemment, des débordements violents et racistes ont encore surgi à plusieurs occasions. Cela doit nous interroger et nous ne pouvons pas rester indifférents. Là aussi, les valeurs et les apprentissages se jouent à l'échelle locale et nous agissons pour promouvoir et faire grandir un football, vecteur de fraternité, de citoyenneté et d'intégration sociale.

Je veux ici saluer le travail fait dans ce sens, au quotidien, par nos clubs sportifs du 14<sup>e</sup> et plus généralement, les éducateurs sportifs et animateurs de la Ville de Paris et des associations. Nos deux phares qui nous font rougir de fierté sont bien évidemment le Paris Alesia Football Club et le CA Paris 14.

Dans les centres sportifs Elisabeth et Didot, ils accueillent plus de 1200 licenciés. Nous les soutenons parce qu'ils apportent beaucoup ! Dans le 14<sup>e</sup>, toutes les dimensions du foot et du ballon rond s'expriment en gymnase (Bravo Paris XIV Futsal Club !) ou sur le terrain et le foot féminin y tient une place très importante et de haut niveau (bravo les filles !)

Je vous souhaite de petits moments de bonheur lors des matchs à venir et n'oubliez pas :

- De candidater pour intégrer, à la rentrée, les équipes des Conseils de Quartier du 14<sup>e</sup>. Nous lançons la campagne de renouvellement « Agir pour son Quartier » et la démocratie participative fonctionne lorsque vous êtes nombreux à vous y impliquer !
- De profiter du festival « Les Voisins du 14<sup>e</sup> font leur cinéma »
- De découvrir les ouvrages de Pierre Rondeau sur le football, un passionné du ballon rond et habitant de notre arrondissement !
- De lire intégralement (!) ce nouveau numéro de votre journal préféré.

A bientôt

**CARINE PETIT**  
MAIRE DU 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

[@carine\\_petit](https://twitter.com/carine_petit)

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack  
Rédaction : Julie Bordron, Gwenaëlle Evin, Juan Martinez, Emmanuel Samaniego, Mélodine Tari  
Photos : Joséphine Brueder, Arthur Distel, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin  
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.  
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14  
Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39  
Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez  
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

## SOMMAIRE



### EN IMAGE / AGENDA

Votre printemps en 2018

p. 4-5

### ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Nouvelle utilisation de la MVAC ; La Poste, la mobilisation continue ; réfugiés, la nécessité d'un accueil digne

p. 7

### LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

Voirie et espaces publics, plus de confort et d'accessibilité pour tous !

p. 8

L'unité équestre en action dans le 14<sup>e</sup>

p. 9

L'institut Giacometti ouvrira ses portes le 21 juin

p. 10

La rencontre délégués élus racontée par les élèves

p. 11

### ZOOM SUR

Les travaux de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc et de la place Basch

p. 12-15

### DÉCRYPTAGE

Comment et pourquoi composer

p. 17

### TRIBUNES

p. 18-19

# RETOURS EN IMAGES VOTRE PRINTEMPS EN 2018



© Arthur Distel

## FRESQUE URBAINE D'AGOSTINO IACURCI, PORTE DE VANVES

À l'invitation de la RIVP, l'artiste Agostino a réalisé une fresque de plus de 100 m<sup>2</sup> sur la façade de l'immeuble du 2 avenue Marc Sangnier. L'association Art en Ville a sélectionné l'emplacement en raison de son excellente visibilité à l'entrée du quartier de la Porte de Vanves. Inaugurée le 30 mars, la fresque joue sur cette identité locale: la porte, l'entrée de la ville de Paris, le franchissement du seuil, la convivialité, etc. L'artiste a choisi de montrer l'autre côté du mur avec une scène intime, dont les couleurs vives reflètent le dynamisme du quartier. Le projet a été mené en concertation avec les habitant-e-s, l'école Alain Fournier et le centre Nogues.



© Carine Petit

## LE GRAND PRIX DE LA MEILLEURE BAGUETTE REVIENT DANS LE 14<sup>e</sup> GRÂCE À MAHMOUD M'SEDDI.

Tous les artisans-boulangers de la capitale étaient invités à concourir à la 24<sup>e</sup> édition du Grand Prix de la baguette de tradition française. Le jury composé de professionnels et de 6 Parisien.ne.s s'est réuni le 12 avril pour goûter et départager les 181 baguettes en lice. C'est Mahmoud M'SEDDI, de la boulangerie « 2M », située au 215 boulevard Raspail dans le 14<sup>e</sup>, qui a été désigné lauréat du Grand Prix de la meilleure baguette 2018! Cet artisan-boulangier de 27 ans poursuit de la plus belle des manières une tradition familiale, puisqu'il a grandi dans la boulangerie de son père rue Daguerre. C'est la 5<sup>e</sup> fois qu'un boulangier du 14<sup>e</sup> se voit décerner la prestigieuse récompense.

## AGENDA JUIN 2018

JUIN

### « MOIS EXTRA-ORDINAIRE »

Organisé par le Comité Local du Handicap du 14<sup>e</sup>, le « Mois ExtraOrdinaire » est un événement parisien mettant en avant toutes les actions existantes en direction du handicap sous toutes ses formes.

Tout au long du mois de juin, vous pourrez participer à des rencontres, expositions, concerts, animations diverses et conférences données par des experts handicapés.

Toutes les informations sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

DU 30 MAI AU 5 JUIN

### SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une semaine consacrée à la végétalisation, au développement durable et à la sensibilisation de tous les gestes simples pour améliorer notre quotidien et notre qualité de vie. Une conférence est organisée à la mairie au sujet du Plan Climat et une votation citoyenne organisée pour en définir les grandes priorités.

Programme complet dans le livret des événements et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

18 JUIN

### CONSEIL D'ARRON- DISSEMENT

Le lundi 18 juin, à 19h.

Ordre du jour et documentation sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

DU 22 MAI AU 3 JUIN

### LES VOISINS DU 14<sup>e</sup> FONT LEUR CINEMA

Programme du ciné festival dans le livret des événements et sur [lesvoisinsdu14.fr](http://lesvoisinsdu14.fr)



© Guillaume Bontemps/Mairie de Paris

## INAUGURATION DE LA PANAMÉENNE

L'inauguration, le samedi 7 avril, de la nouvelle halle alimentaire du 14<sup>e</sup> a été l'occasion pour les habitants de découvrir ce nouveau lieu convivial et ouvert géré par l'association « Food de Rue », entièrement dédiée à l'alimentation saine et durable. Ils pourront désormais y trouver des produits de qualité, locaux, de saison et au juste prix, ainsi qu'un petit comptoir de restauration. Lieu de vie du quartier, la Panaméenne accueillera aussi des ateliers cuisine et des rencontres et débats sur l'alimentation. Elle poursuivra enfin une mission d'insertion en formant des femmes aux métiers de la restauration. Le projet a été voté dans le cadre du Budget participatif et mené en partenariat avec la RIVP.



© Yann Guilloin

## LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE À LA MAIRIE

Le 21 mars dernier, en salle des mariages de la mairie, s'est tenue la finale départementale du grand jeu de lecture à voix haute des « petits champions de la lecture ». Pour cette 6<sup>e</sup> édition, vingt enfants de classe de CM2, finalistes de leur école à Paris, étaient venus lire un texte de leur choix pendant 3 minutes, devant un public d'amis, de parents, et devant le jury. Tous ont excellé et il ne fut pas facile pour Agnès Bertrand, Maire adjointe à l'action éducative et à la réussite scolaire, et les sept autres membres du jury de désigner un lauréat. Bravo à Sylvain Guillet, qui s'est imposé et pourra concourir à la 3<sup>e</sup> étape du grand jeu devant un jury régional. .



© Yann Guilloin

## DE BEAUX DUELS AU CHALLENGE D'ESCRIME DE L'ASPTT

Le samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril, le Stade Élisabeth a accueilli le challenge international d'escrime, organisé par la section ESCRIME de l'ASPTT Grand Paris, avec le soutien de l'OMS 14 et de la Mairie du 14<sup>e</sup>. Ce grand week-end de compétition a vu s'affronter 46 épéistes féminines (trophée ASPTT), 98 tireurs masculins (trophée Taillandier), ainsi que 11 équipes mixtes lors d'une rencontre amicale pupilles. Ouvert au public, ce challenge a permis de faire découvrir à tous ce beau sport tactique et technique, et sans doute donner l'envie à certains de s'initier.

SAMEDI 9 ET  
DIMANCHE 10 JUIN

### 14'ARTS

Le temps d'un week-end, les artistes vous ouvrent les portes de leurs ateliers. D'autres exposent leurs œuvres sur le marché de la création ou investissent la rue, entre porte d'Orléans et Denfert-Rochereau, pour des performances d'art urbain.

Programme distribué à la Mairie du 14<sup>e</sup> et sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

MERCREDI 13 JUIN,  
DE 19H30 A 21H30

### COURSE CYCLISTE DU 14<sup>e</sup>

Le Paris Cycliste Olympique et l'Organisation du Mouvement Sportif du 14<sup>e</sup> vous convient à venir applaudir les valeureux cyclistes qui vont se dépasser sur un parcours de 78 km en boucles autour du boulevard Edgar Quinet.

Le départ est donné devant le métro Edgar Quinet.

DIMANCHE 17 JUIN,  
DE 9H A 18H

### VIDE-GRENIER PETITE ENFANCE

Venez trouver vêtements, livres, jeux et accessoires de puériculture dans ce vide-grenier, spécial petite enfance, organisé par l'association Yachad, en partenariat avec la Mairie du 14<sup>e</sup>.

Parvis de la Mairie du 14<sup>e</sup> et square Ferdinand Brunot

DU 20 JUIN AU 28 SEPTEMBRE

### CANDIDATEZ POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

En octobre, les équipes des 6 conseils de quartier du 14<sup>e</sup> seront renouvelées par tirage au sort. Si vous voulez vous investir et vous rendre utile pour votre quartier, inscrivez-vous ! Ouverture des candidatures du 20 juin au 28 septembre.

Toutes les informations sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

# PUBLICITÉ

# ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur quelques délibérations et vœux adoptés au Conseil d'Arrondissement du 12 avril

## ASSOCIATIONS



## Nouvelle utilisation de la MVAC

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) permet un élargissement de son utilisation par les associations. En effet, pour s'adapter aux rythmes de vie des Parisiens engagés, les horaires d'ouverture des Maison des associations sont élargis. Grâce à un dispositif de conventionnement, les associations pourront accéder aux salles de réunions, en dehors des horaires d'ouverture assurés par les agents, de 8h à 22h, du lundi au dimanche. Une convention type a été adoptée par le Conseil d'Arrondissement permettant de fixer les obligations des associations accueillies, de présenter la nature des activités autorisées et de préciser les règles en matière de sécurité. Ce nouveau service participe au développement du dynamisme associatif que connaît le 14<sup>e</sup>.

## MIGRANTS



## La nécessité d'un accueil digne

Paris fait face à une crise humanitaire indigne, dont la responsabilité incombe à l'État par la non mise en place d'un dispositif d'accueil efficace. Alors que la France est dépositaire d'une tradition historique d'accueil, celle-ci est aujourd'hui mise en danger, car non assurée et non assumée. Au contraire, l'État a choisi de s'engager dans une politique migratoire d'une dureté sans précédent avec un arsenal législatif mis en place pour stopper l'immigration : sécurisation des frontières, financement et déploiement de forces policières, réglementations diverses et variées limitant les libertés individuelles des exilés notamment, renvoi à la frontière. Paris, les villes, les territoires de France accueillants restent souvent bien seuls avec les ONG, les associations et l'engagement volontaire des citoyens, en première ligne pour faire face aux enjeux de l'urgence du sort des exilés de tout âge.

Ainsi, depuis le mois de juin 2015, la Ville de Paris s'est engagée fortement pour accueillir des réfugiés avec un Plan de mobilisation qui a permis notamment la création d'un centre spécialisé pour l'accueil des femmes isolées et femmes avec enfants ; la création de la bulle permettant l'accueil l'orientation et l'hébergement de milliers de réfugiés ; la mise à disposition de foncier permettant l'ouverture par l'État de nouvelles places de centres d'hébergement ; le soutien à la conduite des missions des partenaires : dispositifs d'apprentissage du français, distribution alimentaire, accompagnement des mineurs non accompagnés, gestion de l'hébergement... Aujourd'hui cette mobilisation nécessite une nouvelle impulsion. Ainsi le Conseil d'Arrondissement du 14<sup>e</sup> a émis le vœu que la question des exilés soit une Grande Cause nationale. Il demande également que la Maire de Paris signe le Manifeste, dit de Grande-Synthe ([www.http://convention-accueil-grande-synthe.fr/index.php/le-live-et-le-manifeste/](http://convention-accueil-grande-synthe.fr/index.php/le-live-et-le-manifeste/)) afin de poursuivre cette mobilisation, de renforcer la solidarité entre les territoires d'accueil, mais aussi de renvoyer à l'État sa responsabilité afin qu'il assume sa mission pour créer des solutions réelles d'hébergement.

## LA POSTE



## La mobilisation continue

Sur proposition des élus de la majorité municipale, le Conseil d'Arrondissement a adopté un vœu adressé à la Direction de la Poste afin que le service postal de plein exercice (bancaire et courrier) de proximité soit maintenu dans les bureaux de poste de l'arrondissement.

Les élus s'étaient déjà mobilisés en mars 2017 condamnant le transfert du service courriers et colis du bureau de poste Plaisance vers un partenaire privé. Aujourd'hui, force est de constater que ce service n'est pas satisfaisant. De plus, le schéma immobilier de la Poste prévoyant la fermeture de sites locaux, notamment à Paris, souvent suite à

des travaux effectués dans les locaux. On peut craindre que les travaux prévus sur les bureaux de Poste de la Porte d'Orléans et de Montsouris prennent la même direction. Or l'accès au service public est un droit pour toutes et tous et partout, qu'il est un instrument de principe d'égalité de traitement pour tous et de confidentialité.

Le Conseil d'arrondissement a émis le vœu que la Poste maintienne un service postal complet sur les bureaux de Poste de Plaisance, Porte d'Orléans et Montsouris. Les élus ont également rappelé l'importance de la mobilisation citoyenne en cours pour maintenir ce service public.

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

### Plus de confort et d'accessibilité pour tous !

De nombreux chantiers de voirie s'engagent en 2018 afin de requalifier des rues de notre arrondissement. Faciliter le cheminement des piétons, favoriser de nouveaux partages et usages de la voirie, telle est l'ambition de la municipalité. C'est aussi une demande forte des Parisiens qui effectuent 80 % de leurs achats et 53 % de leurs déplacements à pied, contre 13 % seulement en voiture.

#### Rue du Château

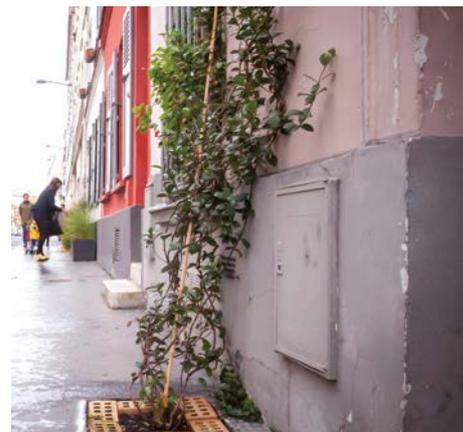
Les travaux réalisés d'avril à juillet rue du Château, entre la Place Moro-Giafferi et l'avenue du Maine, sont emblématiques. Les trottoirs, aujourd'hui particulièrement étroits (1,6 mètres), seront élargis à 3 mètres. Une traversée piétonne surélevée sera créée du côté de la place, ainsi qu'un passage piéton au milieu de la voie. Dans le cadre de la généralisation des zones 30, un double sens cyclable sera créé. Quatre places de livraison seront déployées, ainsi que dix places pour deux roues motorisés. Ainsi, l'accessibilité et le confort de tous seront considérablement améliorés et la rue offrira un nouveau visage.

#### Rue Didot

La requalification de la partie sud de la rue Didot, du boulevard Brune à la rue d'Alésia, a été inscrite dans le budget d'investissement local 2018 de la Mairie du 14<sup>e</sup>. Une concertation est aujourd'hui menée avec les riverains et les commerçants afin d'en préciser les contours. Le réaménagement de la rue accompagne la mutation du site de l'ancien hôpital Broussais : promenade plantée Auguste Renoir, essor du nouveau Conservatoire, parvis de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, place Alice Guy... Il permettra une meilleure accessibilité et améliorera le confort des piétons en élargissant les trottoirs, tout en limitant les conflits d'usage entre piétons, cyclistes, usagers de deux roues motorisés (motos et scooters) et automobilistes en créant une piste cyclable protégée avec un séparateur.

#### Rue de Coulmiers

À l'issue des réunions de concertation qui se sont déroulées notamment en 2016 et 2017, les travaux destinés à requalifier la rue de Coulmiers, de la rue Friant à l'avenue du Général Leclerc, s'engageront d'ici l'été. Ce chantier s'inscrit dans la transformation de ce quartier, faisant écho à l'essor de nouvelles résidences, à l'ouverture prochaine de la Petite Ceinture et de la Petite Gare de Montrouge.



© Arthur Distel

La rue de Coulmiers deviendra une zone de rencontre, limitée à 20 km/h, au sein de laquelle les piétons seront prioritaires. Les trottoirs seront élargis, la chaussée rehaussée et un double sens cyclable sera créé.

Il est par ailleurs proposé aux habitants de la rue de Coulmiers qui le désirent d'embellir les pieds d'immeuble, en créant des fosses de 20 cm de large permettant de réaliser des plantations pleine-terre, de part et d'autre de l'entrée des habitations, à l'image de ce qui a été fait rue de l'Aude.

#### Rue de la Sablière

En février, la Mairie du 14<sup>e</sup> a soumis au vote plusieurs scénarios de réaménagement de la rue de la Sablière. Ces options portaient sur les tronçons avenue du Maine/rue des Plantes et rue Hippolyte Maindron/Place Flora Tristan, la partie comprise entre la rue des Plantes et la rue Hippolyte Maindron ayant déjà été réaménagée en 2015. Ce vote a permis aux habitants et usagers de la Sablière de s'exprimer sur le devenir de cette voie. 188 réponses ont été enregistrées en un mois. Les votants se sont prononcés à 60 % pour la proposition n°1, qui consistait à élargir les trottoirs de 2,40 à 3,10 mètres côté pair et impair, en maintenant la file de stationnement côté pair. Une nette majorité se dégage pour conforter la place des piétons, en donnant la priorité à des trottoirs plus larges. Les travaux démarreront à l'automne 2018.

#### Rue Froidevaux

Le schéma du Plan vélo, voté à l'unanimité du Conseil de Paris des 13 et 14 avril 2015, prévoit la création d'une piste cyclable bidirectionnelle protégée rue Froidevaux. Une marche exploratoire est organisée avec les riverains, le conseil de quartier et les associations cyclistes jeudi 24 mai, en présence de Sylvie Lekin, adjointe en charge de la voirie et des déplacements. Les travaux se dérouleront à l'été.



© DR

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

### Ateliers Saint-Vincent-de-Paul

Le premier atelier de réflexion sur le super-équipement de Saint-Vincent-de-Paul (crèche, école, gymnase) s'est tenu le samedi 7 avril 2018. Signe de l'intérêt qui est porté à ce projet, 155 personnes s'étaient inscrites aux ateliers, soit à la suite de la réunion publique en mars soit invités suite à un tirage au sort réalisé à partir des listes électorales.

2018 est en effet l'année du super équipement de Saint-Vincent-de-Paul (crèche, école, gymnase), que doit accueillir le bâtiment Pinard.

Avec ce premier atelier, une nouvelle étape est franchie en termes de participation. Associer le plus grand nombre et élargir la participation sans le limiter au premier cercle des habitués répond à l'ambition du projet de Saint-Vincent-de-Paul, qui est d'être un projet ouvert et un laboratoire de l'innovation, ce qui lui confère aujourd'hui son exemplarité. Au cours de ce premier atelier, les participants ont pu laisser libre cours à leur imagination et faire part de toutes leurs idées pour ce super-équipement.

Très concrètement, la Mairie du 14<sup>e</sup> a souhaité qu'à l'issue de ces ateliers, une contribution citoyenne puisse directement contribuer à donner forme au cahier des clauses techniques, pour définir les critères de qualité de l'équipement public.



Un projet d'aménagement de la cour anglaise

© Anyoji Beltrando



© Yann Guillotin

### L'unité équestre en action dans le 14<sup>e</sup>

Depuis novembre dernier, l'unité équestre effectue des missions dans le secteur du marché des puces de la porte de Vanves. Cette prestigieuse unité de police qui dépend de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne a été créée il y a 25 ans. D'abord chargée de la surveillance des parcs, ses missions se sont diversifiées : surveillance et sécurisation de centres villes, de manifestations locales, d'événements sportifs...

Comme l'explique la responsable du groupe qui intervient dans le 14<sup>e</sup>, le cheval présente de nombreux atouts : « Agile, il peut évoluer dans des zones difficiles d'accès aux piétons et aux véhicules. De par sa hauteur, il aide à repérer les fauteurs de trouble. Enfin, sa stature imposante revêt un aspect dissuasif. »

Animal respecté, le cheval est par ailleurs un excellent vecteur de communication. « Lorsque nous évoluons à cheval dans l'espace public, les gens viennent plus volontiers à notre rencontre. Les questions posées sur le cheval et sur nos missions sont un excellent moyen d'établir le dialogue avec la population », détaille un policier de l'unité.

L'intervention aux puces a vite fait la preuve de son efficacité. Depuis la première visite, les vendeurs à la sauvette et les pickpockets se sont faits discrets. L'unité équestre a ainsi élargi sa zone d'intervention. Elle évolue jusqu'à la Cité internationale et au parc Montsouris.

### Démolition de l'immeuble Gaîté/Jolivet

Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale est mobilisée afin que la ruine insalubre située à l'angle de la rue de la Gaîté et de la rue Jolivet puisse être démolie. À cette fin, la Ville de Paris a mené une procédure d'expropriation. À la demande de la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement, un opérateur public, la SOREQA, a été désigné en juin 2017 afin de réaliser sur cette parcelle 15 logements sociaux et un local commercial de 170 m<sup>2</sup>. Le 17 janvier 2018, la cour d'appel a confirmé que l'autorisation de démolir d'office ce bâtiment était donnée à la Ville de Paris. En conséquence, la Ville de Paris, nouvellement compétente en matière, engage la démolition à partir du 14 mai.

11 JUIN  
2018

2<sup>e</sup> atelier

FIN JUIN  
2018

3<sup>e</sup> atelier  
et contribution  
au cahier des  
charges

FÉVRIER  
2019

Choix du  
projet/  
Contribution  
au jury

### L'institut Giacometti ouvrira ses portes le 21 juin



© Pascal Grasso - Bildstudio.net

Le 14<sup>e</sup> arrondissement accueille un nouveau lieu culturel d'exception. Le 21 juin, l'Institut Giacometti ouvrira ses portes au 5 rue Victor Schœlcher, dans le quartier de Montparnasse, où Alberto Giacometti (1901-1966) a vécu et travaillé durant quarante ans. Niché dans un hôtel particulier

de 350 m<sup>2</sup> style Art Déco, ce musée à taille humaine permettra une proximité avec les œuvres. Également centre d'études, il portera l'ambition de renouveler le regard sur l'œuvre de l'artiste et sur la période créatrice dans laquelle il s'inscrit. Temps fort de la visite, le public pourra admirer une reconstitution fidèle de l'atelier de l'artiste, avec son mobilier, ses murs couverts de dessins et des œuvres en plâtre et en terre, pour certaines encore jamais dévoilées au public. Des expositions temporaires seront aussi présentées, « L'atelier d'Alberto Giacometti par Jean Genet » initiera la programmation du 21 juin au 16 septembre.

L'institut a été créé à l'initiative de la fondation Giacometti, qui avec 350 sculptures, 90 peintures, 4 000 dessins et estampes, possède le plus riche fond d'œuvres de Giacometti au monde. Ce patrimoine inestimable, resté en partie inaccessible au public depuis la mort de l'artiste, va maintenant s'offrir aux yeux de tous.

### Le comédien Maxime Nourrichard invité artistique du lycée Erik Satie

Situé juste à côté de la Mairie du 14<sup>e</sup>, le lycée Erik Satie compte 13 classes de la 3<sup>e</sup> au BTS. Il est classé parmi les trois meilleurs lycées professionnels parisiens. « En 2018, nous avons créé un nouveau BTS professions immobilières, offrant à nos élèves la possibilité de se spécialiser sur ce secteur. Pour leur donner toutes les chances de réussite, nous avons voulu accompagner ce changement avec un important volet culturel et artistique », expose Dominique Auvigne, le nouveau proviseur. Un partenariat artistique a ainsi été noué avec le comédien Maxime Nourrichard, qui dispose depuis 3 mois d'un bureau dans l'établissement. Ateliers scéniques, élocution, tournages vidéo... en lien étroit avec l'équipe éducative, il met son art au service d'une pédagogie concrète et utile au quotidien. Avant de rejoindre le lycée, Maxime Nourrichard a créé la compagnie « Le Chapeau Volant », reprise d'une compagnie amiénoise appelée « l'illustre théâtre », source de création d'un certain



© DR

nombre de spectacles majeurs. Avec les élèves volontaires d'Erik Satie et de 3 autres établissements (Paul Bert, Villon, Alphonse Daudet), il va initier une nouvelle création, qui donnera lieu à de multiples représentations en 2019 dans le 14<sup>e</sup> et jusqu'à Bruxelles Dans la lignée de « 1984 » ou plus récemment de la série Black Mirror, le spectacle abordera le thème de la dystopie, en montrant que c'est par nos choix que nous pouvons éviter les dérives vers une société totalitaire.

### Loto senior

La Mairie du 14<sup>e</sup> organisait le jeudi 5 avril son traditionnel loto senior. Nous remercions chaleureusement les partenaires qui se sont mobilisés pour choyer les heureux gagnants.



© DR

**Restaurant les Petits Plats**  
39 rue des Plantes

**Alésia Fleurs**  
38 rue d'Alésia

**La crêperie Bretonne**  
56 rue du Montparnasse

**Fromagerie Vacroux**  
5 rue Daguerre

**Monoprix Montparnasse**  
31 rue du Départ

**Chocolatitude**  
57 rue Daguerre

**Librairie Ithaque**  
73 rue d'Alésia

**Le Petit Mitron**  
22 rue Mouton Duvernet

**Carrefour market**  
102 avenue du Général Leclerc

**La Coupole**  
102 BD du Montparnasse

**Auchan**  
73 bd Brune

**À mi-chemin**  
31 rue Boulard

**McDonald's**  
71 avenue du Général Leclerc

**Gaumont Alesia**  
73 avenue du Général Leclerc

**Les Petits Carreaux**  
9 rue Morère

**Théâtre Rive Gauche**  
6 rue de la Gaîté

**Restaurant Grenn cafe**  
6 rue Brézin

**Théâtre Gaîté Montparnasse**  
26 rue de la Gaîté

**Point Fleurs**  
24 rue Daguerre

**Théâtre Bobino**  
14-20 rue de la Gaîté

**Groupe Bensidou**

**Les 7 Parnassiens**  
98 Bd du Montparnasse

# LE 14<sup>e</sup> EN MOUVEMENT

## VIE CITOYENNE - JEUNE GÉNÉRATION !

Le 12 avril, la Mairie du 14<sup>e</sup> accueillait un groupe de délégués de classes, de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la terminale, pour débattre de la problématique de l'engagement, du rôle de l' élu et du rôle de la collectivité parisienne. Les élèves ont pris la plume pour raconter comment ils ont préparé et vécu cette rencontre.

### Épisode 1

## La préparation



© DR

Le jeudi 12 avril, rendez-vous à la mairie de 8h30 à midi pour discuter et rencontrer des élus. Des élèves délégués de classe, élus au CVC (conseil de vie collégienne), au CVL (conseil de vie lycéenne), au CA (conseil d'administration) ou encore journalistes reporters, tous les motivés étaient conviés à ce grand événement de quartier. Nous allons maintenant vous expliquer comment la Cité Scolaire Paul Bert a préparé cette rencontre très attendue ! Les collégiens et lycéens s'étaient retrouvés en petits groupes avec les CPE (Mme Deroncourt et M. Canet) pour préparer des questions et s'informer sur le déroulement de l'événement. Au programme, présentation des élus,

questionnement autour de tables rondes et pour finir, un petit-déjeuner !!! Nous, deux petites reporters avons rédigé cet article en amont de l'événement et vous laissons maintenant avec un compte-rendu et descriptif fait par d'autres reporters. Nous tenons aussi à remercier les élus et la mairie du 14<sup>e</sup> d'avoir organisé tout ça pour les collégiens et lycéens du bassin car c'est une expérience très intéressante et enrichissante !

Noormille (Noor et Camille), élèves reporters du collège Paul Bert

### Épisode 2

## La rencontre

Nous sommes arrivés à la Mairie et nous avons attendu avec les élèves du collège de Giacometti.

Nous avons été dirigés vers la grande salle des Mariages bien décorée mais assez sombre... Nous avons remarqué les grands tableaux de Maurice Chabas. Nous nous posions des questions sur les personnes qui allaient venir et nous étions impatients. Madame Agnès Bertrand, adjointe aux affaires scolaires, à la réussite éducative et aux rythmes éducatifs a prononcé un mot d'accueil, a dit qu'elle était contente de nous recevoir : « Votre engagement doit continuer dans la vie, on compte sur vous ! ». L'accueil était chaleureux et sérieux mais avec beaucoup d'humour.

Madame la Maire nous a félicités : « Bravo pour votre démarche ! Bravo pour votre travail de tous les jours ».

D'autres élus se sont présentés : Mme Catherine Chevalier, Mme Elisabeth Guy Dubois, M. Didier Antonelli, M. Cédric Grunenwald. Ils ont expliqué en détail les projets en cours et à venir pour les six quartiers du 14<sup>e</sup>.

Nous avons pris la parole et nous avons remercié les intervenants pour leur accueil, un peu intimidées à l'idée d'intervenir devant un large public.

Ensuite M. Sami Kouidri, Directeur Général des Services, a fait une présentation du déroulement des élections : « J'ai été,

comme vous, délégué de classe, il faut être un peu leader et être tourné vers les autres ! Continuez votre engagement ! ». Mme Claire Granié et M. Aurélien Lesme ont présenté le Contrat Jeunesse d'arrondissement. Ils nous ont informés qu'il existait des bons plans pour des invitations comme avec le Kiosque Jeunes. Après, nous avons eu la surprise d'être invités dans les bureaux de la Maire et de ses adjoints. Le bureau est grand et haut de plafond, bien décoré. Un beau vitrail représentant Marianne sur l'une des fenêtres a attiré notre attention. Madame la Maire a expliqué comment elle travaillait et classait ses documents.



© Yann Guillotin

Après un retour vers la Salle des Mariages, nous nous sommes installés aux tables prévues pour le Conseil d'arrondissement du soir même.

À 10h50, les questions des élèves ont été posées aux élus, elles ont tourné autour des métiers qu'ils exercent, leurs parcours scolaires, l'emploi du temps d'un élu, s'ils

ont été confrontés à du sexisme, leurs réactions quand ils ont été élus, leurs projets, ce qu'ils aiment dans leurs fonctions, etc. Nous avons constaté qu'ils ont tous été élus délégués de classe dans leur scolarité. M. Antonelli a insisté sur le fait que « Chaque citoyen peut être élu, avec ou sans diplôme ! ».

Nous avons retenu que les élus aiment être au contact des « Quatorziens » comme ils disent ! apporter une aide, concrétiser des projets à partir d'une idée.

Madame la Maire nous a transmis un message fort : « Ne pas être indifférent au débat public ! » « Soyez toujours au maximum impliqués ! ».

« Liberté, Égalité, Fraternité et Bonne Journée ! »

Nous tenons à remercier la Direction de la Cité Scolaire et les CPE pour cette initiative, et la Mairie pour cet accueil.

Les Journalistes en herbe du Collège Paul Bert, Pauline et Althéa Avec Mme Deroncourt CPE



© Yann Guillotin

ZOOM  
SUR

# LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC ET DE LA PLACE BASCH

Après plus de deux années de concertation, la rénovation tant attendue de cette grande avenue du 14<sup>e</sup> est enfin lancée. Lors de la réunion publique du 4 avril ont été rappelés les grands objectifs du projet: réduction globale de la place de l'automobile au profit des bus et des mobilités douces; sécurisation des traversées; rénovation des espaces publics. De quoi redonner tout son lustre à cette avenue aujourd'hui très embouteillée et polluée. Les travaux débutent dès maintenant pour s'achever en 2020.

La salle des fêtes de la Mairie du 14<sup>e</sup> était à nouveau comble le 4 avril dernier pour la dernière réunion publique avant les travaux de cette longue avenue de 1250 m entre la Porte d'Orléans et la place Denfert-Rochereau. Devant plus de 300 personnes, la Maire du 14<sup>e</sup> Carine Petit, l'adjoint à la Maire de Paris en charge des transports Christophe Najdovski et les principaux responsables de la Direction de la voirie et des déplacements étaient venus présenter les derniers arbitrages sur le projet ainsi que le calendrier de réalisation des travaux.



© DR

Attendu depuis de nombreuses années, ce projet a fait l'objet d'une large concertation depuis 2014, illustrée notamment par les groupes de travail de Général Leclerc. Carine Petit a remercié en préambule tous les représentants des conseils de quartiers, d'associations d'usagers, de commerçants, de cyclistes... qui ont contribué à ce long travail collectif.

Projet majeur d'un point de vue financier et budgétaire, ce réaménagement s'est accompagné de contraintes fortes. « En plus d'être une des principales portes d'entrée dans Paris, l'avenue du Général Leclerc est aussi « un axe essentiel à la sécurité des biens et des personnes », qui donne au Préfet un droit de regard très important sur son réaménagement » a rappelé Christophe Najdovski. Les demandes du préfet, comme le maintien de deux voies de circulation dans le sens entrant ont compliqué l'intégration de l'itinéraire cyclable inscrit au REVe (réseau Express Vélo). Pour ne pas retarder l'ensemble, des premières réponses ont été apportées sur ce point, qui devront être approfondies par la suite. C'est la raison pour laquelle le projet a été conçu en différentes phases.

Malgré cet ajustement, les objectifs définis de façon claire et partagée dès les prémices du projet restent inchangés. Il s'agit de :

- réduire les nuisances sonores et pollution de cette avenue
- sécuriser les traversées piétonnes
- mieux partager l'espace public en offrant davantage de place aux piétons, cyclistes, transports en commun qui, bien que plus nombreux que les automobilistes bénéficient d'une place moins importante au sein de l'espace public.
- requalifier cet espace public en le réaménageant et l'embellissant.

## UN TRONÇON SUD REDESSINÉ

L'avenue va passer dès la rentrée 2018 de 5 à 3 files de circulation, se traduisant par une réduction de la place dédiée à la voiture individuelle: réduction de 50 % dans le sens sortant et de 33 % dans le sens entrant. L'espace gagné permet la création



de deux couloirs bus élargis, ouverts aux vélos, pour une circulation plus fluide tout au long du tronçon. Un système de vidéo verbalisation est par ailleurs mis en place pour sanctionner les contrevenants. Le réaménagement améliorera aussi la sécurité et le confort des piétons, avec la création de nouvelles traversées et de refuges.

### LE RÉAMÉNAGEMENT GLOBAL DES ESPACES PUBLICS DE LA PLACE BASCH

La Place Hélène et Victor Basch, qui constitue un carrefour routier, deviendra une place à vivre. Un nouveau parvis sera créé sur la pointe nord, devant l'église. La pointe sud sera végétalisée. Les traversées piétonnes de 6 à 8 mètres de large avec refuges seront déployées, avec une covisibilité tout autour de la place. Un anneau cyclable (pistes cyclables bidirectionnelles) sera réalisé.



© DVD



© DVD



## RÉINVENTER UNE PLACE À VIVRE

### LE MOT DE L'ARCHITECTE...

#### Benjamin Lemasson

Une des difficultés réside dans la forme de cette place: elle a une géométrie nord-sud très étalée. Un diagnostic partagé de la place a été établi, dont sont ressortis plusieurs points de dysfonctionnements majeurs: un problème de circulation très dense et mal organisée où les véhicules s'auto bloquent congestionnant l'ensemble du trafic, les cheminements piétons s'apparentent à des parcours du combattant très contraints voir dangereux, et les emplacements du mobilier urbain sur place sont peu organisés et optimisés, créant ainsi encombrement et mauvaise lisibilité du lieu. Les grands objectifs du projet sont donc de :

- réaménager les deux points Nord et Sud
- réaménager les trottoirs avec augmentation des espaces publics piétons
- réorganiser la géométrie des traversées piétonnes pour plus de fluidité, de confort et de sécurité
- créer un anneau de pistes cyclables bi directionnelles
- restaurer les structures de chaussées et les revêtements
- remplacer le mobilier urbain obsolète, revégétaliser la place et moderniser l'éclairage



© DVD



© DVD

# PUBLICITÉ

# UN CALENDRIER DES TRAVAUX EN QUATRE PHASES

## PHASE 1 Mai à août 2018

### Aménagement sur l'avenue du Général Leclerc Sud

- Désamiantage ponctuel
- Création de deux couloirs bus élargis ouverts aux vélos
- Suppression de deux files de circulation générale
- Aménagement de 3 passages piétons dont 2 créations
- Mise en place d'une videoverbalisation du couloir bus

## PHASE 2 juillet 2018 à juillet 2019

### Aménagement de la place Victor-et-Hélène Basch

- Désamiantage complet
- Aménagement complet de la place avec augmentation et mise en valeur des espaces publics piétons
- Réalisation d'un anneau de pistes cyclables bidirectionnelles
- Aménagement d'une placette avec plantation d'arbres au sud
- Changement de l'éclairage
- Amélioration et sécurisation de toutes les traversées
- Reprise complète de la chaussée

## PHASE 3 avril à décembre 2020

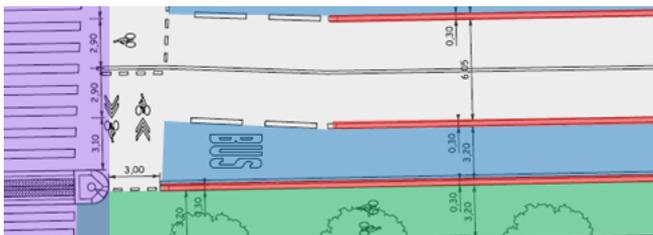
### Aménagement des trottoirs de l'avenue du Général Leclerc

- Aménagement des trottoirs, éclairages et traversées non traitées dans la phase 1

## PHASE 4 Date à fixer avec le préfet

### Finalisation des aménagement et réalisation de l'itinéraire cyclable

- Finalisation de l'aménagement par la réalisation de l'itinéraire cyclable inscrit au REVe (Réseau Express Vélo) dans une forme à retravailler avec la Préfecture
- Aménagement de la chaussée



## 3 QUESTIONS



### CARINE PETIT,

Maire du 14<sup>e</sup>

**Qu'avez-vous retenu de ces nombreuses réunions déjà effectuées ? Quel est l'avenir de cette avenue pour les usagers ?**

C'est principalement de l'espoir, mais aussi des interrogations, qui sont ressortis de toutes ces réunions passées. C'est un projet attendu depuis de nombreuses années, qui par conséquent engendre beaucoup d'inquiétude quant à sa réalisation. Ce dernier consiste essentiellement en une réduction globale de la place automobile sur près de la moitié du périmètre (tronçon sud), et ce dès le mois de septembre. L'objectif est de faire gagner les cyclistes et piétons en sécurité et en confort sur place Victor-et-Hélène Basch, pour progressivement arriver jusqu'à la place Denfert Rochereau.

**Ces travaux ne vont-ils pas encore compliquer la circulation déjà difficile sur l'avenue ?**

Nous entrons effectivement dans une zone de turbulence pour tous les habitants du quartier. Mais c'est à ce coût seulement que ce projet utile à tous pourra voir le jour. Nous allons mettre en place des outils de suivi de chantier très développés afin de tenir chacun informé des grandes étapes, difficultés et aléas des travaux. Nous allons aussi mener un travail en direction des collégiens et écoliers car c'est un lieu qu'ils fréquentent beaucoup. Il est nécessaire pour leur sécurité et leur confort qu'ils soient parfaitement au fait que leur environnement habituel va être perturbé afin qu'ils redoublent de vigilance.

**N'est-il pas idéaliste de vouloir réduire la circulation automobile à seulement 3 voies ?**

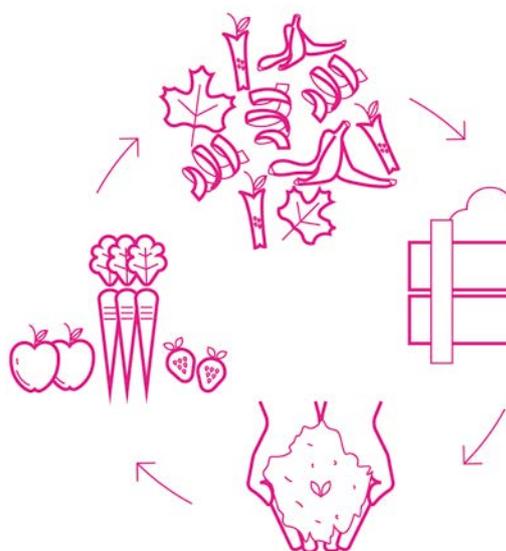
La circulation sur ce périmètre est effectivement très dense. Néanmoins, nous sommes tous d'accord pour affirmer que le tronçon sud ne subit pas la même pression que le tronçon nord, tel que l'ont prouvées les études menées. Il n'est pas question d'idéalisme ou d'idéologie. La question essentielle à se poser est: lorsqu'on investit dans des travaux de voiries et d'aménagement en 2018 est-il envisageable de maintenir 5 voies de circulation automobiles, sachant qu'aujourd'hui les usagers les plus nombreux sont les piétons, les cyclistes, et ceux de transports en communs ? La réponse est bien évidemment non.

## PUBLICITÉ

## COMMENT ET POURQUOI COMPOSTER ? DÉCRYPTAGE

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22 % des ordures ménagères du bac à couvercle vert. Composter ses biodéchets permet de recycler ses déchets de cuisine et de jardin et de produire naturellement de l'engrais pour les plantations. En triant et valorisant ses biodéchets à la source grâce au compostage, on peut réduire de 70 kg le poids de déchets produits par an par habitant ! L'action de la Ville de Paris en faveur du compost s'inscrit d'ailleurs dans le cadre plus large de sa stratégie « Zéro déchet ».

### COMPOST MODE D'EMPLOI



Les déchets de cuisine et de jardin sont déposés dans un bac réservé à cet effet : le composteur. Au fil du temps, grâce à l'humidité, à l'ajout de matière sèche et au travail de petits organismes (bactéries, vers, champignons...) qui se nourrissent de la matière pour se développer, ainsi qu'au brassage régulier du composteur : les déchets se décomposent pour se transformer en compost. Le compost naturel produit se réutilise sous forme d'engrais gratuit pour ses plantes d'appartement ou comme terreau fertile pour les jardinières et espaces verts communs.

### QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- épluchures de fruits et légumes
- restes alimentaires
- coquilles d'œufs
- marc de café, sachets de thé
- filtres en papier
- essuie-tout
- cartons salis à déchiqueter
- plantes d'intérieur, fleurs fanées
- feuilles mortes
- résidus de bois (cagettes de marché, etc.)
- résidus végétaux...

### COMPOSTER DANS LE 14<sup>e</sup>

Les composts collectifs de quartier :

#### COMPOST DU LAPIN OUVRIER

Compost du jardin partagé du square de la ZAC Didot  
110 foyers

#### COMPOST DU MOULIN DES TROIS CORNETS

Square du Moulin des Trois Cornets  
50 foyers

#### COMPOST LAMARQUE

Square Lamarque  
50 foyers

#### COMPOST MOUTON DUVERNET

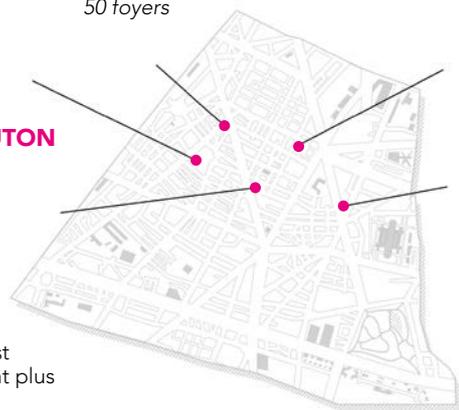
Square de l'Aspirant Dunand  
150 foyers

#### COMPOST RENÉ COTY

Avenue René Coty à l'angle de la rue Hallé  
60 foyers

#### COMPOST COLLECTIFS

Au total les compost collectifs regroupent plus de 400 foyers



### CHIFFRES CLÉS

**484**

sites de compostage domestique répertoriés à Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2017

**DONT 33**

sites dans le 14<sup>e</sup> (immeubles de logements, équipements, conseils de quartier, etc.)

**700**

candidatures reçues au total par la Mairie de Paris

**39 %**

des parisiens sondés se disent prêts à composter leurs biodéchets.

**29 %**

demandent à bénéficier gratuitement d'un composteur

**28 %**

demandent la présence d'un composteur dans l'immeuble.

**24 %**

souhaitent disposer de renseignements et de formations. (Source : baromètre comportemental de 2015)

### Créer un compost dans son quartier

La Ville de Paris accompagne les porteurs de projets de compost de quartier : diagnostic du site, formation des référents et fourniture du matériel (bacs + broyat pour démarrer) sous réserve de respecter certains critères techniques, organisationnels et environnementaux.

### LA MAIRIE S'Y MET AUSSI !



Depuis le mois de novembre 2017 la Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement composte ses déchets organiques avec l'aide des Alchimistes qui assurent la collecte chaque semaine de ces déchets et produit du compost made in 14 sur le site de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour suivre l'actualité du compost à Paris :

<https://blogs.pars.fr/compost/>

# TRIBUNES

## N'OUBLIONS PAS NOS QUARTIERS POPULAIRES

Avec 360000 personnes, Paris est la commune de France qui compte le plus de citoyens vivant en quartiers populaires.

Malheureusement, ce sont aussi les premiers frappés par la montée des inégalités. Leurs habitants sont confrontés à une présence insuffisante des services publics nationaux, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation ou de la sécurité. Ils sont particulièrement touchés par le chômage et font face à toutes les formes de discriminations.

Les défis sont grands, et les besoins sont immenses.

À Paris et dans le 14<sup>e</sup>, nous avons fait des quartiers populaires une priorité en leur consacrant 25 % du budget total d'investissement ou en soutenant, au quotidien, les acteurs associatifs de proximité.

Là où l'État engageait 6 Milliards d'€ de subvention pour les nouveaux projets de renouvellement urbain, généralisait le déploiement des conseils citoyens, renforçait le tissu associatif avec plus de 50 M€ alloués en sa faveur et mettait en œuvre les nouveaux contrats de ville, garants d'une égalité républicaine rétablie. Nous assistons depuis 2017 à la suppression du ministère de la Ville, à la

diminution drastique des emplois aidés, à la baisse des APL dont l'absorption par les bailleurs fragilise les organismes d'HLM et provoque à ce titre l'abandon ou le retard des travaux de rénovation.

L'absence de tout engagement structurel de la part du gouvernement, un an après le début du quinquennat, a encore renforcé nos craintes et le plan Borloo pour médiatique qu'il soit oublie le travail entrepris depuis des années. Aucun nouveau monde ne peut se construire au détriment de l'action de l'ancien.

### GRUPE SRA

## AGIR POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ À PARIS

Il existe à Paris une réelle diversité des espèces animales et végétales, qu'il est important de protéger. Ainsi plus de 2 000 espèces peuplent notre ville: arbres et plantes, insectes, oiseaux, petits mammifères... la liste est longue! On retrouve cette biodiversité principalement dans les espaces végétalisés, notamment les parcs et jardins. C'est pourquoi nous militons de longue date pour davantage d'espaces verts, en nous opposant à la bitumisation, en encourageant le fleurissement des pieds

d'arbres et le développement des jardinières, en proposant d'expérimenter le dépaquetage de rues peu passantes, et en utilisant les toits de Paris comme espaces de plantations.

Nous avons récemment défendu des propositions nouvelles. D'abord, lutter contre la pollution lumineuse provoquée par les commerces qui laissent leurs vitrines allumées la nuit ou par un éclairage public parfois agressif. Ensuite, créer des référents biodiversité dans chaque arrondissement pour accompagner les habitant-e-s dans leurs projets de végétalisation. Enfin, multiplier les actions de sensibilisation, notamment via des expositions sur l'espace public ou la création de jardins dans les écoles.

Dans notre 14<sup>e</sup>, l'ouverture progressive de la petite ceinture à la promenade doit se faire dans le respect de la formidable biodiversité qui s'y trouve, nous y veillerons fortement.

### VOS ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES: CELIA BLAUEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

## PRÉSENCE POSTALE – ÉVOLUTION 2017-2020

Le service public est une chance et non une charge.

La direction de La Poste ne baisse pas les bras et continue son travail de sappe du réseau, avec pour la première fois une proportion de bureaux de poste de plein exercice inférieure à 50 % en 2018. Les évolutions du Service Public Postal impulsé par le groupe La Poste sont préoccupantes et inacceptables. Fermetures de bureaux de poste, réductions des horaires d'ouvertures de bureaux, transfert d'activités postales dans des commerces,

réduction du nombre d'agents... Cela se traduit simultanément par une dégradation importante du service rendu aux usagers et des conditions de travail des agents. Pour les quartiers prioritaires en politique de la ville, l'accord préalable du maire est requis pour les bureaux susceptibles d'être transformés en relais poste chez un commerçant.

Dans le 14<sup>e</sup>, le bureau Plaisance va être transformé en auto-école, celui de la Porte d'Orléans est fermé, avec un transfert au Franprix bd Leclerc du service courrier et affranchissement, et celui de Montsouris n'aura plus qu'un guichet réservé aux professionnels.

La grande majorité des usagers de La Poste et notamment les "clients en situation de fragilité", la Banque Postale n'en veut plus,

et cherche à se débarrasser d'eux par tous les moyens y compris en supprimant des bureaux en zones urbaine sensible (ZUS) et dans les quartiers prioritaires (QPV)

Ainsi, le processus de "transformation"/fermeture de bureau n'a qu'un objectif: celui de répondre aux impératifs de rentabilité et aux choix politiques décrétés par Le groupe La Poste.

### ÉLUS DU GROUPE PCF HERVÉ BÈGUE, CATHERINE CHEVALIER, NICOLAS LIEBAULT

## DU RESPECT POUR LES CONSEILS DE QUARTIER ET LES ÉLUS

Le respect des procédures n'est pas le fort de la maire du 14<sup>e</sup>. Malgré le bon vouloir de l'administration, les conseils d'arrondissement sont rythmés d'erreurs, ce qui serait risible si cela ne mettait pas en risque la mairie face à de possibles contestations. Et surtout, si cela ne trahissait pas un manque de respect à l'égard des élus et des instances de concertation. Un récent conseil d'arrondissement nous en a fourni l'illustration. Saisi par un conseil de

quartier, les élus devaient examiner un vœu exigeant que la Ville maintienne la Traverse Bièvre-Montsouris, ligne de bus de proximité. Les élus d'opposition y apportaient évidemment leur soutien. Ce ne fut pas le cas de la maire d'arrondissement et de ses élus de gauche, qui préférèrent amender et ainsi vider de sens le vœu voté unanimement par les membres du conseil de quartier. Objectif: se défaire de leurs responsabilités et préparer en catimini la suppression du service ! Il est bien triste d'en arriver là, au prix en plus d'un détournement de procédure manifeste.

Autre manque de rigueur et de respect, envers les élus cette fois: la maire du 14<sup>e</sup> n'a pas respecté les délais de convocation des élus en

amont du dernier conseil d'arrondissement, le 12 avril. Ce délai de 5 jours francs est pourtant fixé par le Code Général des Collectivités Territoriales, c'est-à-dire la loi française. De quoi soulever, pour des élus qui n'auraient pas notre sens des responsabilités, la nullité pure et simple de toutes les décisions prises ce soir-là. Nous appelons la maire du 14<sup>e</sup> à se ressaisir, pour assurer désormais le respect des règles et, plus encore, le respect de celles et ceux qui animent la vie démocratique de notre arrondissement.

**VOS ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE**

## VÉLIB' : LE 14<sup>e</sup> RONGE SON FREIN

À la fin du mois d'avril, seules 33 stations Vélib' sur les 58 prévues dans le 14<sup>e</sup> arrondissement étaient annoncées comme ouvertes. 17 d'entre-elles seulement sont électrifiées, les autres étant sur batterie, avec peu de fiabilité.

Cependant, une station convenablement électrifiée ne signifie pas pour autant qu'elle soit opérationnelle.

Le système d'attache peut se montrer capricieux et empêcher de prendre un Vélib' pourtant libre. Le système « Park + » consistant à pouvoir

attacher son Vélib' à un autre en cas de station pleine, présenté comme révolutionnaire, contribue surtout à créer des mikados désordonnés de vélos fluo, entassés les uns sur les autres, sur nos trottoirs. Quant à l'incompréhensible système de pictogrammes sur l'écran du Vélib', on cherche encore le « gee » qui permettrait d'expliquer le sens à donner à des procédures numériques qui « buggent » une fois sur deux. Le nouveau Vélib', doit améliorer au plus vite ces nombreux dysfonctionnements, car après l'incroyable retard de déploiement du service, les abonnés à bout de patience, ne leur accorderont pas de seconde chance.

Ces couacs sont d'autant plus rageants que les beaux jours reviennent, et que le risque

élevé de vols, et l'absence de garages à vélos sécurisés, rendent Vélib' indispensable pour les amoureux de la ballade cycliste qui n'ont pas de vélo.

Alors en attendant qu'on nous rende un service de location de vélos opérationnel, nous n'avons pas d'autre choix que de ronger notre frein en espérant qu'un bon matin, on se sente pousser des ailes ... à bicyclette.

**ERIC AZIÈRE  
UDI-MODEM**

## LA MAIRIE EN GUERRE CONTRE TOUS...

On savait que la Mairie était en guerre contre la voiture. À Paris, l'idée n'est pas, comme dans toutes les grandes métropoles, de diminuer la circulation automobile en proposant des solutions alternatives, par exemple, des parkings aux portes de Paris pour les habitants de banlieue. On interdit, on taxe, on congestionne, pour décourager. Dans le 14<sup>e</sup>, et en particulier à Pernesy, la guerre a aussi été déclarée aux piétons, avec une suppression brutale et généralisée des feux rouges. Sans prévenir les habitants et sans aucune précaution: aucun panneau stop, aucun signal indiquant aux voitures

qu'il faut ralentir, y compris à des carrefours sans aucune visibilité. Les piétons, et en particulier les plus vulnérables – les enfants, les personnes aveugles qui viennent au centre de formation Forja – doivent partager l'espace public sans aucune protection.

Pour couronner le tout, la congestion est organisée dans le quartier, les autobus et camions se retrouvant pris au piège des changements de sens de circulation et occasionnant d'interminables embouteillages qui empoisonnent tout le monde.

Rien n'y fait: ni les protestations des élus d'opposition, ni celles des habitants et des commerçants. Qu'attend-on pour remettre en cause cette décision: des accidents plus graves que ceux qui ont déjà eu lieu ?

**MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE  
PATRICK VIRY  
OPPOSITION MUNICIPALE 100 % 14<sup>e</sup>  
DE LA DROITE ET DU CENTRE**

**PUBLICITÉ**